

## Permis concernant la durée du travail octroyés

---

### Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 11-18812 / 101326  
Jowa AG, 2072 St-Blaise  
boulangerie (production et emballage).  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
43 H, 12 F  
01.04.2011–31.03.2014 (Renouvellement/modification)
- 11-18816 / 101326  
Jowa AG, 2072 St-Blaise  
expédition.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
16 H  
01.04.2011–31.03.2014 (Nouveau permis)
- 11-18821 / 101390  
Jowa SA Boulangerie Express, 1227 Carouge GE  
boulangerie express.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
11 H, 4 F  
01.04.2011–31.03.2014 (Renouvellement/modification)

### Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36–38 OLT 1)

- 11-19801 / 101337  
Juracime SA, 2087 Cornaux NE  
Production de ciment  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
12 H  
01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement)
- 11-19811 / 108561  
Nestlé Nespresso SA Centre de production, 1350 Orbe  
production  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
187 H, 10 F  
01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement/modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

*Voies de droit*

Conformément aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Case postale, 3000 Berne 14, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

4 janvier 2012

Secrétariat d'Etat à l'économie:  
Direction du travail